

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE  
COMMUNE DE SOLARO**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 MAI 2023**

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOULIN-PAOLI Guy, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : MOULIN-PAOLI G., POLI M., TOMASINI L. procuration de NICOLAI M., PLA R., VIOLA-GRUNDICH J., ACKER-CESARI V., GIUDICELLI PA., ANDREANI N.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

**ETAIENT ABSENTS** : CHAMBE A., GRANDO G., ORSONIC., SECONDI P., NICOLAI M. procuration à TOMASINI L.

Nbre de conseillers en exercice : 13

Nbre de conseillers présents : 08

Nbre de conseillers ayant signé : 09

Date de convocation : 22/05/2023

Date d'affichage: 22/05/2023

**Objet : AMO pour l'aménagement de la place du village : recherche de financement.**

Le Maire expose aux membres du conseil municipal que dans la continuité de la politique d'aménagement de la commune induite depuis le début du mandat actuel, il serait souhaitable de procéder à la remise en état de la place du village et des abords de l'église largement dégradés par les années.

Le devis pour la réalisation d'une mission paysagiste concepteur pour le projet de réhabilitation des abords de la place de l'église s'élève à 18 800 € HT, a cela doit se rajouter :

- relevé topographique estimé à 3 000,00 €HT
- étude de sol estimé à 3 000,00 €HT
- étude contrôleur technique estimé à 1 500,00 €HT
- étude SPS de coordination de chantier estimé à 1 500,00 €HT

Soit un total de 27 800 €HT.

Cette étude pourrait être financée par l'Office de l'Environnement à hauteur de 75%, il propose donc le plan de financement suivant :

- Office de l'Environnement.....	75%.....	20 850,00 €
- Autofinancement.....	25%.....	6 950,00 €

Le conseil municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- adopte le projet de réalisation d'une mission paysagiste concepteur pour le projet de réhabilitation des abords de la place de l'église et les frais annexes pour un montant total de 27 800 €HT,
- adopte le plan de financement proposé,
- charge le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré à Solaro le 26/05/2023.



Le Maire  
Guy MOULIN-PAOLI